

CONTRAT DE DONATION

Entre : (Nom complet du donateur)

Né le (date de naissance) à (lieu de naissance)

Demeurant à (adresse complète) (ci-après dénommé « Donateur »)

et

(Nom complet du donataire)

Né le (date de naissance) à (lieu de naissance)

Demeurant à (adresse complète) (ci-après dénommé « Donataire »)

Préambule

Le Donateur souhaite donner un bien au Donataire, et les parties souhaitent établir un contrat de donation pour régir les modalités de cette donation tout en respectant les principes d'égalité de genre.

1. Objet de la Donation <

Le Donateur donne au Donataire, qui accepte, le bien suivant :

Description du Bien : (Description détaillée du bien donné, par exemple : « un bien immobilier situé à (adresse complète), comprenant [description du bien immobilier] » ou « une somme d'argent de (montant en chiffres et lettres) »).

2. Conditions de la Donation

2.1 Droits et Obligations

Le Donataire accepte la donation et s'engage à respecter toutes les obligations qui y sont associées. Le Donateur garantit que le bien est libre de toute charge ou dette.

2.2 Respect de l'Égalité de Genre

Les parties s'engagent à respecter le principe d'égalité de genre tout au long de ce contrat. Le Donateur et le Donataire conviennent que la donation est effectuée sans distinction de genre et qu'aucun des aspects du contrat ne sera influencé par des considérations de genre.

3. Transfert de Propriété

Le transfert de propriété du bien au Donataire aura lieu à compter de la signature du présent contrat, sous réserve de l'accomplissement de toutes les formalités légales requises.

4. Clauses Financières

4.1 Frais et Impôts

Tous les frais et impôts relatifs à la donation, y compris les frais de notaire, seront à la charge de (indiquer si c'est le Donateur ou le Donataire, ou si ces frais seront partagés).

4.2 Aucune Contrepartie

La donation est faite à titre gratuit, sans exigence de contrepartie de la part du Donataire.

5. Révocation de la Donation

Le Donateur se réserve le droit de révoquer la donation sous réserve des conditions légales prévues par la législation en vigueur. La révocation devra être effectuée par écrit et notifiée au Donataire.

6. Droit Applicable

Le présent contrat est régi par le droit (indiquer le pays ou la juridiction applicable, par exemple « Bénin ») et tout litige relatif à ce contrat sera soumis aux juridictions compétentes de (indiquer la localité, par exemple « Cotonou »).

7. Dispositions Générales

7.1 Langue du Contrat Le présent contrat est rédigé en langue (indiquer la langue, par exemple « française »).

7.2 Date et Signature Le présent contrat est signé en deux exemplaires originaux, un pour chaque partie.

En foi de quoi, les parties ont signé le présent contrat le (date).

Pour le Donateur :

Nom : (Nom du signataire)

Signature :

Pour le Donataire :

Nom : (Nom du signataire)

Signature :